

**LISTE CHRONOLOGIQUE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC
ET SYNTHES AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR**

Le tableau ci-après présente la synthèse de l'avis du commissaire enquêteur sur les requêtes de public après analyse du positionnement du maître d'ouvrage (cf en annexe PV des observations du public et Réponses du maître d'ouvrage).

RAS	Observation qui ne suscite pas d'avis du CE
Favorable	Observation qui recueille un avis favorable
Défavorable	Observation qui recueille un avis défavorable
Complément	Observation nécessitant un complément d'étude ou d'analyse

Réf.	Demandeur	Observation	Avocat	Avis CE	Justification
REGISTRE PAPIER					
RP 1, RD 37	De L'Hermitte	Constructibilité parcelle AP 288 près du lotissement Larraldia zonée en N, en échange ouverture au public de sa propriété.	Chapon		Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 2 L 1	Consorts Giraud	Constructibilité pour un lotissement de 5 lots sur parcelle AP 208 zonée en N	Sornique		Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 3	Scté Habitelem	Information sur les OAP			
RP 4	Elissalde Christian	Constructibilité pour lotissement de 4 lots sur parcelle AK 370 zonée en zone A			Extension d'urbanisation non continue: art. L 121-8 code urbanisme
RP 5 RP 54 L24	Goharel	Insuffisance des chemins d'Ametzague, d'Irazabal et de la rte de Balcoïn pour la desserte de Balcoïn et d'Ur Mendi. Problèmes :saturation, bruit et sécurité.			Cohérence du schéma des ER qui participera à l'amélioration des voies de dessertes
RP 6	Goharel	Constructibilité parcelle 368 zonée en zone N sur le chemin Irazabal			Extension d'urbanisation non continue: art. L 121-8 code urbanisme
RP 7	Izaguirre	Constructibilité de toute la parcelle 27 à Acotz			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 8 L 2	Etcheverria	Déclassement de la zone IAU de Balcoïn et maintien en zone A, Maintien zone UCb de la partie Nord en continuité de la zone actuelle.			Respecte le PADD
RP 9	Etcheverria	Déclassement de parcelle de la zone A en zone UY,			Maintien de la zone A
RP 10 L 3	Mestelan	Modification de la bande de 100m pour installer une piscine sur son terrain			Application loi littoral
RP 11	Hiriart	Maintien de l'espace vert du lotissement Geroa de 1983-parcelle 336			Procédure nécessaire
RP 12 L 4	Eymin	Suppression de l'OAP de Balcoïn,	Sphère		Respecte le PADD
RP 12 L 4	Eymin	Suppression de l'EBC sur sa propriété, Règles de constructibilité	Sphère		EBC rectifié Possibilités évolution bâti

RP 13 RD13, RD36, RP 49, L21	Castanet Jean Jacques	Constructibilité de sa parcelle BT 74 à Acotz, zonée en IAUa au PLU actuel, en UCa au PLU arrêté et à reclasser en NCu (avis PPA).			Extension d'urbanisation non continue: art. L 121-8 code urbanisme
RP 14 L 5	Olasaguirre	Constructibilité des parcelles BW 89, 90 et 91 issues d'un permis d'aménager de 5 lots de 2012 en UCa			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 15	Mouhica-Lagarburu	Constructibilité des parcelles AN 16 et 17 chemin de Balcoïn, zonée en zone A			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 16 L 6	Laveaucoupet-Chapelet	Constructibilité des parcelles CR 1,2 et 5			Secteur d'EBC et d'AVAP
RP 17	Lamaison	Demande le zonage des parcelles proche de la parcelle 189 au n° 244 vieille route de Saint Pée, zonée en UD,			
RP 18 RD 33 L 9	Solaberrieta	Dysfonctionnements du PLU sur : - problèmes de la STEP, - mobilités insuffisantes : les choix opérés conduisent à poursuivre l'étalement de l'urbanisation, - demande de mise en place du principe de zéro artificialisation nette stratégies de développement ne participant pas à la lutte contre la consommation d'espaces (loi ELAN) - pas de densification suffisante des zones urbaines existantes			Cf réponses dans le rapport CE
RP 19 RD 7 L7	Azais Pierre	Classement en UDB-3b de sa piscine comme sa maison			Erreur trait Rectification
RP 20, RD 70	Viallix	Conteste l'extension de l'ER 9 sur toute sa parcelle 311, au 18 rue Edmond Rostand à Erromardie,			ER à rectifier
RP 21 RD 2	Heuty	Constructibilité des parcelles AD n°323, 326, 329, 336 et 337 : environ 5 000m²	Etche A		Zone EPR Application Loi littoral
RP 22, RD 40	Mouhica	Constructibilité BT 4 et 5 à Acotz -NCu			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 23 L 17	Harismendy Serge	Constructibilité pour 2 terrains sur sa propriété de 23 ha à Balcoïn			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 24, RD 8	Etchegaray Antoinette	Constructibilité de la parcelle AR n°170 p, zonée en A pour 1 000 m².			Extension d'urbanisation non continue: art. L 121-8 code urbanisme
RP 25, RP 40, L 18	Sallabery Simone	Renseignement sur la zone UEtr du trinquet Bordatxo du fait de servitude de passage : 85 bis avenue A Ithurralde.			
RP 26 RP 55, L19, L24	Macchicote Jean Michel et Florian	Projet de bureaux en N et UCb : zonage et règlement à revoir.			Zonage à modifier en UYc
RP 27, L20	Sallabery Jean Michel	Maintien de la zone Nei, à Chantaco interdiction de toute autre activité.			

RP 28	Guernalec	Information sur le DPU et les ER près du camping Duna Munguy,			
RP 29	Sein	Souhaite construire en UL, à Merinorenborda , le long de la RD 918			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme.
RP 30	Indivision Ithurralde	Demande l'extension des Hauts de Jalday au Sud sur une parcelle A			Non respect du PADD
RP 31, RD 27 L 80	Azaïs S, P et A	Contestent classement N parcelles AP 276, AS 184 et AS 417 à Chantaco Demandent maintien AVAP.	Cambot		Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 32, L10	Izaguirre Bernard	Demande maintien constructibilité parcelle BT 43 à Acotz			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 33, RD60.a L11	Dupont	Demandent zonage IAU pour des parcelles AK 433,434 ;435 et 436 en A en face de l'extrémité de Jalday IV (projet de logements sociaux). Contestent EBC sur leurs parcelles.			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 34, RD 60.b L 12	Dupont	Demandent constructibilité BD 49 à 362 à Chibau Berria pour un projet de permaculture avec construction de bâtiments et serres			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme s'applique aux bâtiments agricoles
RP 35, L13	Tonnerre, Arandia	Conteste zonage NCU pour parcelle BM 96 à Erromardie, maison non portée au plan			Erreur à corriger
RP 36 RD 1	Biscay	Constructibilité parcelles BW 18 et 89, à Acotz , classée en NCU			Articles L 121-8 et 13 du code de l'urbanisme
RP 37, L14	Famille Ithurralde	Résidence Etche-alde à Jalday, demande modification OAP des Hauts de Jalday			Choix opéré dans le PADD
RP 38, L15	Lissardy Bernard et Claire	A Errota Zahar ,parcelle AR 01 retour en zone constructible UD			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 39	Lormant	Souhaite sur l'OAP Balcoin vendre une partie de sa parcelle CI 160 : 8 300m ²			Avis favorable au maintien en IAU : projet à adapter
RP 40, RP 25, L 18	Sallalbery Simone	Cf RP 25 et L 18, Demande règles pour clôture en limite séparative			
RP 41, L 16	Zamora	Agriculteur en limite Guéthary, demande constructibilité AK 358 en N (ex UD)			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 42	Lissardy architecte	A Fargeot, angle impasse Marronnier/ Philippe Veyrin, règles hauteur sur limites de fond			
RP 43	Lissardy architecte	N° 5 Marcel Hiribaren, PPRI			
RP 44	Letamendia FX pour Letamendia Bertrand	Demande pourquoi la parcelle 352 à Chantaco est divisée en 3 ?			Rectification zonage mais passage en UL à la demande de l'Etat
RP 45	Letamendia FX	Demande zonage d'Aice Errota UCb-3d pour le bas de l'avenue Lohobiague			Conforme à AVAP
RP 46 RD 38	Letamendia FX	Demande l'application du PPRI sur l'ilôt Foch			PPRI sera respecté Indice i à ajouter

RD 40					
RP 47	Honorat	Demande passage protégé au 59 Bd Victor Hugo			
RP 48	Etcheverria	Contre OAP Balcoïn			OAP respecte PADD
RP 49	Castanet Jean Jacques	Cf RP 13, RD13, RD36, RP 49, L21			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 50	Basset	Modification article 6 règlement			Respect forme urbaine pavillonnaire
RP 51, L 22	Garaiade Pascal	Constructibilité BV 24 en UL			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 c urba
RP 52, RD 48	Delort Laval	Demande : - clôture OAP Balcoïn - voie OAP passe sur ses parcelles, - constructibilité de 4 parcelles CI 65-66-67-68, limite Sud-Ouest de l'OAP Balcoïn, -absence voie OAP sur plan général			EBC à respecter : article L 121-27 code urbanisme
RP 53	Durante	Constructibilité AR 155 (UL)			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 54	Collectif Irachabal	Cf RP 5, L 23			Cohérence du schéma des ER qui participera à l'amélioration des voies de dessertes
RP 55	Machicote et Couteau	Cf RP 26, L 19 et L24			Modification zonage en UYc
RP 56	Gimbert	Demande déclassement partiel EBC sur sa parcelle CO 107			EBC d'envergure à protéger
RP 57	Touyarou, Ostiz, Violet	Demandent la modification OAP Karcingo Borda			OAP à faire évoluer
RP 58, L 25	Etchegaray	Constructibilité parcelles AO 375, 376, 377 ,378, 379 pour 3268 m ²			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 59	Daragnes	Constructibilité parcelle AR 166 (UL)			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 60 L 26	Dospital	Relocalisation du camping Erromardie en Ner			La relocalisation doit respecter l'article L 121-8 code urbanisme
RP 61, L 27	Lacano Olaso et Sorondo	Constructibilité parcelles AO 254, 259, 263 de 3159 m ²			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RP 62 L 28	Larralde et Suertegaray pour collectif	Déplacement EBC en milieu de leurs parcelles à Acotz			EBC sera porté en fond de parcelles
RP63 a,b,c,d ,e L 29 à L 33	Lafitte Pascal et Emasabal pour Herri Berri	6 dossiers avec demandes : assainissement, Karsinenea, Jalday, Errota Zahar, autres demandes			Cf réponses dans le rapport CE
RP 64, L 34	Laborde et fils	Constructibilité AO 179 en A			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme

RP 65	Hennel	Demandent protection EBC par rapport autoroute.			Protection à mettre
RP 66	Herreros, Arotcharen	Présentation objet de Boardriders			
REGISTRE DEMATERIALISE					
RD1	Biscay	Cf RP 36			Cf RP 36
RD 2	Heuty	Cf RP 21	EtcheA		Cf RP 21
RD 3	Anonyme	Aice-Errota : reclassement en UCb -3d de la zone sud de l'avenue Lohobiague			Conforme à AVAP
RD 4	Anonyme	Aice-Errota :reclassement en UC des parcelles situées en bas de l'avenue Lohobiague.			Conforme à AVAP
RD 5	Koch Pierre	L'OAP d'Ur Mendi n'est pas appropriée à la construction de 125 logements au vu des forts enjeux écologiques.			Mesures d'évitement et de compensation seront prises en compte. L'OAP sera réduite
RD 6	Koch Pierre	Précisions sur les intentions d'équipements et de service des différentes OAP			
RD 7	Azais Pierre	Cf RP 19- L 7			Cf RP 19- L 7
RD 8	Etchegaray Antoinette	Cf RP 24	JL avocat		Cf RP 24
RD 9a	Harismendy Serge	Suppression de l'ER au profit du maintien du parking de dissuasion numéroté 58 au précédent PLU,			Reclassement en zone naturelle à la demande de l'Etat
RD 9b	Harismendy Serge	Destination ER 14 ?			A compléter
RD 9c	Harismendy Serge	Création d'un ER pour la voie nouvelle et le rond point qui desserviront l'OAP de Balcoïn en rejoignant l'avenue Lahanchipi.			ER non nécessaire Réalisation par l'aménageur
RD 10	Harismendy Serge	Modification de nom : Ametzagaray au lieu de Balcoïn			
RD 11	Delpech Xavier	Constructibilité de toute sa parcelle AH N° 803 lieu-dit Acotz Nord, coupée en 2 zones UCa et NCu.			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RD 12	Harismendy Serge	Conséquences pressenties pour l'OAP des Hauts de Jalday			Prendre en compte risques
RD 13	Castanet Jean Jacques	Cf RP 13, RD 36, L 21, RP 49			Cf RP 13, RD 36, L 21, RP 49
RD 14	Mailharro Maria	Constructibilité à Errota Zahar de la parcelle déjà construite AS 0228.	JL avocat		Zonage en N et Ni
RD 15	Serge Harismendy	Reprend RD 12 sous un autre format			Cf RD 12
RD 16	anonyme	Consommation d'espace erronée: 36,6 ha et non 75 ha. Demande chiffres année par année jusqu'à fin 2018 (fichiers MAGIC).			Application art. L 123-1-2 code urbanisme
RD 17	Hauser François	Aice-Errota : mettre des règles particulières de retrait, hauteur et			Conforme à l'AVAP

		alignement en UA3b-3d (av Lohobiague).			
RD 18	anonyme	Consommation d'espace erronée: 36,6 ha et non 75ha. Demande publication des fichiers MAGIC			Application art. L 123-1-2 code urbanisme
RD 19	anonyme pour Copropriété Oihanean	Contre OAP Errota Zahar PJ :illisible			Nécessaire compatibilité avec le SCoT
RD 20	anonyme	2 ^{ème} tentative inaboutie Errota Zahar			Nécessaire compatibilité avec le SCoT
RD 21	anonyme	Document Errota Zahar impossible à ouvrir			Même position
RD 22 a	Letamendia Bertrand	A Chantaco, parcelle 352 en 3 zones			Conforme à l' AVAP
RD22 b	Letamendia Bertrand	Au 5 avenue de Verdun, comment cette avenue devient tout d'un coup non inondable sans que les côtes altimétriques aient changé ou que les données techniques de l'avenue de la place aient été modifiées.			
RD 23	anonyme	Artificialisation des sols et consommation de l'espace : - mettre en place de l'objectif « <i>zéro artificialisation des sols</i> ».			Objectif zéro artificialisation non opposable à ce jour (2050)
		- préciser la consommation année par année.			-Application de l'art. L 123-1-2 pour la consommation année par année
RD 24 a	anonyme pour Copropr Oihanean	Contre OAP Errota Zahar			Nécessaire compatibilité avec le SCoT
RD 24 b	anonyme pour Copropr Oihanean	Oubli du lotissement Basabeltz dans la liste de la zone UL du RP.			Rectification à faire sur la liste
RD 25	Collectif Lapurdi Ciboure	-Remet en cause la méthode utilisée pour la consommation d'espaces. -Demande informations sur méthodes évaluation			Cf réponses contenues dans le rapport du CE
RD 26	anonyme	Dénommer l'OAP "Balcoïn":MALDA (k)(n))			
RD 27	Azais Serge, Arnaud, Philippe	Cf RP 31, RD 80	Cambot		Cf RP 31, RD 80
RD 28	anonyme	Incohérence du projet par rapport à l'environnement actuel			
RD 29	anonyme	Contre l'aménagement de Balcoïn Demande de favoriser la réhabilitation de logements vides notamment à Gambetta			Respecte PADD
RD 30	anonyme	PPRI et parking souterrain			Respect PPRi
RD 31	Nogueira Carlos	Demande revenir au zonage UD au lieu de UL pour ses parcelles AR 160 et 162			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code

		route d'Ascain			urbanisme
RD 32	Lapurdi-collectif associations	Primauté du SCoT pour l'application Loi Littoral. Attente de réponses crédibles.			Cf réponses dans le rapport CE
RD 33	Solaberrieta	Cf RP 18, L 9			Cf RP 18, L 9
RD 34	Letamendia Bertrand	Cf RP 44 et RD 22a Demande le respect de l'AVAP			Cf RP 44 et RD 22a
RD 35	Halsouet Pierre	Contre l'OAP de Balcoïn			Respecte PADD
RD 36	Castanet Jean Jacques	Cf RP 13, RD 13, RP 49, L21			Cf RP 13, RD 13, RP 49, L21
RD 37	L'Hermitte	Cf RP 1	Chapon		Cf RP 1
RD 38	Letamendia F X Asso Gardena	Cf RP 46, RD 41			Cf RP 46, RD 41
RD 39	Transmission CAPB	12 observations sur l'OAP Balcoïn portées par erreur sur un autre registre			
RD39-1	Halsouet Xabier	Donne un avis défavorable à l'OAP sur des terrains classés N			OAP respecte PADD
RD39-2	Alcibar Osa Agnés	Contre l'OAP de Balcoïn			OAP respecte PADD
RD39-3	anonyme	Contre l'OAP de Balcoïn			OAP respecte PADD
RD39-4	anonyme	Contre l'OAP de Balcoïn			OAP respecte PADD
RD39-5	Doyenard Martine	Contre l'OAP de Balcoïn			OAP respecte PADD
RD39-6	Darizcuren Muriel	Assez de logements vides			OAP respecte PADD
RD39-7	Darizcuren Stéphen	Suffisamment de logements			OAP respecte PADD
RD39-8	Biremont Sébastien	Contre l'OAP de Balcoïn			OAP respecte PADD
RD39-9	anonyme	Contre l'OAP de Balcoïn			OAP respecte PADD
RD39-11	Doyenard Christian	Préserver les espaces naturels à Balcoïn			OAP respecte PADD
RD39-12	Doyenard Philippe	Respect de l'environnement à Balcoïn			OAP respecte PADD
RD 39-13	Cohere Sylvie	Contre l'OAP de Balcoïn			OAP respecte PADD
RD 39-14	Arizabalaga Nadia	Avis défavorable à l'OAP de Bacoïn			OAP respecte PADD
RD 40	Mouhica	Cf RP 22	Etche A		Cf RP 22
RD 41	Letamendia F X Asso Gardena	Cf RD38 et RP 46			Cf RD38 et RP 46
RD 42	Letamendia F X	Aice Errota OAP Foch			Conforme AVAP
RD 43	anonyme	Contre Foch, Aice Errota et tout Jalday			Cf réponses sur ces questions
RD 44	Pascarel Catherine	Souhaite pouvoir construire piscine, garage, abri jardin à la résidence Walter			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RD 45	Bidegorry, Rodriguez	Propriétaires de la parcelle AK 321, s'opposent à l'urbanisation Jalday IV	Etche A		Inscrit au PADD
RD 46	Sci Lacostenia Bois	Propriétaire de la zone IAU d'Errota Zahar, s'oppose à la réduction du lotissement Errota Zahar	Etche A		Nécessaire conformité avec le SCoT

RD 47	Transmis par CAPB	2 autres observations contre OAP Balcoïn portées par erreur sur un autre registre dématérialisé		
RD 47-1	Mme Darizcuren Johane	Contre l'OAP de Balcoïn		Respecte le PADD
RD 47-2	M Lormant Jean Claude	Contre l'OAP de Balcoïn		Respecte le PADD
RD 48	M Delort Laval Jean	Cf RP 52		Cf RP 52
RD 49	Mme Alcibar Osa Agnés	Cf RD 39-2		Cf RD 39-2
RD 50	M Halsouet Xabier	Cf RD 39-1		Cf RD 39-1
RD 51	anonyme	Critique contre les constructions		
RD 52	M Darizcuren Stephen	Cf RD 39-7		Cf RD 39-7
RD 53	Mme Saubaux Muriel	Contre l'OAP de Balcoïn		Respecte PADD
RD 54	anonyme	Contre l'OAP de Balcoïn		Respecte PADD
RD 55	M Biremont Sébastien	Cf RD 39-8		Cf RD 39-8
RD56, RD 57-1	Mme Biremont Zita	Contre l'OAP de Balcoïn		Respecte PADD
RD 57.2	anonyme	Contre l'OAP de Balcoïn		Respecte PADD
RD 58	M Lamothe Ignace	Contre l'OAP de Balcoïn		Respecte PADD
RD 59	Anonyme	Contre l'OAP de Balcoïn		Respecte PADD
RD 60.a	Mme Dupont Bruniau	Cf RP 33, L 11		Cf RP 33, L 11
RD 60.b	Mme Dupont Bruniau	Cf RP 34,L 12		Cf RP 34,L 12
RD 61	M Duval Michel	A Chantaco, contre UD-3d Demande retour AVAP		Respect AVAP et article L 121-8 code urbanisme
RD 62	M Ridet Léonard	Demande constructibilité BY 35		Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 code urbanisme
RD 63	M Cledon Michel	Contre l'OAP de Balcoïn		Respecte PADD
RD 64	Trecu Marie	Contre l'OAP de Balcoïn		Respecte PADD
RD 65	Gitel Richard	Quartier du lac : pollution Lohobiague : respect AVAP		Respect AVAP
RD 66	Urtizbera Gérard	Contre l'OAP de Balcoïn		Respecte PADD
RD 67	Anonyme	Règlement UCd allée Etchebiague		Rectification à faire
RD 68	Lassablière Corinne	Pollution plage, Développement vélo et 30kms/h		Cf réponses dans le rapport CE
RD 69	Vincent Marie-Agnés	Contre l'OAP de Balcoïn		Respecte PADD
RD 70	Viallix	Cf RP 20		Modification ER
RD 71	Zarouk David Eddy	SCI Euryalis Demande suppression EBC et parcelle		Articles L 121-8 et 27 code urbanisme

		BY 3 en UD			
RD 72	anonyme	Contre l'OAP de Balcoïn			Respecte PADD
RD 73	anonyme	Pour l'OAP de Balcoïn			Respecte PADD
RD 74	anonyme	Pour l'OAP de Balcoïn			Respecte PADD
RD 75	Halsouet Joana	Défavorable à Balcoïn			Respecte PADD
RD 76	Syndicat Hôtellerie	demande : -campings en Ner -maintien UK -contre les quotas d'hébergement -suppression des termes :y compris les emplacements de tentes et de caravanes, les résidences mobiles de loisirs, dans la zone UK pour l'implantation sur limites séparatives	Repain Cyril avocat		Les quotas sont maintenus, mais les appellations officielles seront reprises
RD 77	Ressouces Armelle	Avis MRAE			Le dossier sera complété
RD 78	Maury Laribiere	Demande suppression EBC Ametzague et ER 36 sur parcelle CI 138	Chapon		EBC relève d'un espace bois significatif ER est justifié par un maillage indispensable
RD 79	Maillos Hugo Luc	Observations diverses			CF réponses dans le rapport CE
RD 80	Azaïs	Cf RP 31, RD 27	Cambot		Cf RP 31, RD 27
RD 81	anonyme	Contre Jalday IV			Inscrit dans PADD
RD 82	Trichine Ida	Plusieurs observations : - Compte tenu des problèmes assainissement : zonage IAU en IIAU -voiries insuffisantes - trop de logements touristiques : 350 -retirer OAP Errota Zahar OAP Balcoïn : crête à protéger, conso espaces agricoles - OAP Les Hauts de Jalday : zones humides, problèmes voiries, zone agricole, cohabitation activités/habitat - OAP JaldayIV :rupture continuité zone urbanisée, zone archéologique, impact paysager -Déchets inertes non résolus, volumes non chiffrés -parcelles AS 229, CB 157, AS375, AS83, CB 1et 2, BP 16 et 20 : à examiner - questions sur zonage Ne et Nel			Cf réponses le rapport du CE
RD 83	Trichine Ida	Ne pas hypothéquer avenir Contre Jalday			Respecte PADD
RD 84	SARL Loiseau de Mauléon	Modification de zonage : AP 288 à Acotz nord. Erreur de parcelle. A priori BR6 en zone NCU, en limite de la bande littorale	Chapon		Erreur localisation et parcelle
RD 85	Commune Saint Jean de Luz	Erreurs matérielles			Rectifications mineures Erreurs matérielles

RD 86	anonyme	Contre Jalday IV			Respecte PADD
RD 87	De Lara Manuel	Problèmes Station Archilua			Cf réponses RP 63 et L 29
RD 88	Etcheverria Christine	OAP Balcoïn : Demande la réalisation des ER du PLU actuel chemin de Balcoïn au débouché de Lahanchipia, -favorable Résidences Principales, -favoriser habitat collectif, -pour partie haute en pavillonnaire, - conserver le plus possible espaces boisés - avenue Lahanchipia en UD alors que voie de desserte privative en N, -limiter l'impact écologique -projet au dessus d'une zone pavillonnaire d'Urtaburu			Cf réponses dans le rapport CE
RD 89	Anonyme	Jalday IV en ZPPA et pas de prise en compte Aucune ZPPA n'apparaît dans PLU			La ZPPA s'applique lors de l'application du droit des sols

LETTRES OU DOSSIERS

L 1	Giraud	Cf RP 2	Avocat		Cf RP 2
L 2	Etcheverria	Cf RP 8			Cf RP 8
L 3	Mestelan	Cf RP 10			Cf RP 10
L 4	Eymin	Cf RP 12	Sphère		Cf RP 12
L 5	Olasaguirre	Cf RP 14			Cf RP 14
L 6	Laveaucoupet- Chapelet	Cf RP 16			Cf RP 16
L 7	Azais Pierre	Cf RP 19-RD 7			Cf RP 19-RD 7
L 8	Harismendy	Hauts de Jalday Cf RD12,RD 15			Cf RD12,RD 15
L 9	Solaberrieta	Cf RP 18 et RD 33			Cf RP 18 et RD 33
L10	Izaguirre	Cf RP 32 Acotz			Cf RP 32 Acotz
L11	Dupont	Cf RP 33, RD 60 -a Rte Ahetze			Cf RP 33, RD 60 -a Rte Ahetze
L 12	Dupont	Cf RP 34 , RD 60-b Chibau Berria			Cf RP 34 , RD 60-b Chibau Berria
L 13	Tonnerre Arandia	Cf RP 35			Cf RP 35
L 14	Ithurralde	Cf RP 37 Hauts de Jalday			Cf RP 37 Hauts de Jalday
L 15	Lissardy	Cf RP 38 Errota Zahar			Cf RP 38 Errota Zahar
L 16	Zamora	Cf RP 41			Cf RP 41
L 17	Harismendy	Cf RP 23			Cf RP 23
L 18	Sallabery	Cf RP 25			Cf RP 25
L 19	Machicote	Cf RP26			Cf RP26
L 20	Sallabery J M	Cf RP 27			Cf RP 27
L 21	Castanet	Cf RP 13, RD13, RD36, RP 49			Cf RP 13, RD13, RD36, RP 49
L 22	Garaialde Pascal	Cf RP 51			Cf RP 51

L 23	Collectif Irachabal	Cf RP 5 et 54			Cf RP 5 et 54
L 24	Couteau Machicote	Cf RP 26 et 55			Cf RP 26 et 55
L 25	Etchegaray	Cf RP 58			Cf RP 58
L26	Dospital Sébastien	Cf RP 60			Cf RP 60
L 27	Lacarra Olaso	Cf RP 61			Cf RP 61
L 28	Collectif Acotz	Cf RP 62			Cf RP 62
L 29	Herri Berri	Cf RP 63a			Cf RP 63a
L 30	Herri Berri	Cf RP 63 b			Cf RP 63 b
L 31	Herri Berri	Cf RP 63 c			Cf RP 63 c
L32	Herri Berri	CF RP 63 d			CF RP 63 d
L 33	Herri Berri	Cf RP 63 e			Cf RP 63 e
L 34	Laborde	Cf RP 64			Cf RP 64
L 35	Burrows Tony	Contre la constructibilité de la parcelle AP 288 appartenant à M L'Hermitte			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 du code de l'urbanisme
L36	Underwood	Contre la constructibilité de la parcelle AP 288 appartenant à M L'Hermitte			Extension d'urbanisation non continue : art. L 121-8 du code de l'urbanisme

Au total, les 205 demandes constituent 154 demandes différentes, dont environ 21% font l'objet d'un avis favorable du CE, 64 % font l'objet d'un avis défavorable, 9% ne nécessitent pas d'avis et 6% demandent des études ou analyses complémentaires.